



## **Commission Nationale de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion**

**EXPOSE DE L'ASSISTANT EN SENSIBILISATION, COMMUNICATION ET INFORMATION  
SEMINAIRE DIMITRA  
RENFORCEMENT DE CAPACITES DE COMMUNICATION DES RADIOS COMMUNAUTAIRES  
ET DES RESEAUX DE FEMMES RURALES**

**BUKAVU, le 27/02/2006**

# SOMMAIRE

I. SITUATION DU PNDDR

II. PROBLEMATIQUE GENRE DANS LE  
PNDDR

# I. SITUATION DU PNDDR

## 1. Rappel

### - Objectif général:

Contribuer à la consolidation de la paix, à la réconciliation nationale, à la reconstruction socio-économique du pays ainsi qu'à la stabilité politique de la région.

### - Objectifs spécifiques

Désarmer, démobiliser et réinsérer environ 150.000 ex-combattants



# Rappel

## Résultats attendus:

- ✓ Casser chaîner de commandement ex-groupes armés avant les élections
- ✓ Contribuer à la formation d'une armée nationale intégrée et professionnelle
- ✓ Réduction substantielle de la possession et circulation illégales des armes
- ✓ Réinsertion communautaire des démobilisés

# Rappel

## ❖ Impact attendus:

- ✓ Renforcement de la sécurité humaine
- ✓ Contribution à la stabilité régionale
- ✓ Contribution à la relance de l'économie
- ✓ Optimisation des ressources publiques

# ❖ Personnes éligibles

Volontaires, excédentaires, EAFGA, femmes, handicapés et malades chroniques:

- ✓ De nationalité congolaise
- ✓ Pas poursuivi pour crime de guerre
- ✓ Appartenant à un groupe armés
- ✓ Ayant participé au conflit entre octobre 1996 à mai 2003



# ❖ Non éligibles au PNDDR:

- Les dépendants (pris en compte mais pas en charge)
- Les veuves et orphelins (œuvres sociales des FARDC)

# ❖ Contexte

Le PNDDR a été adopté dans le contexte de l'accord global et inclusif sur la transition en République Démocratique du Congo signé à Pretoria le 17 décembre 2002. Toutes les parties au conflit ont ratifié cet accord et s'y sont solennellement engagées.

Il constitue le tableau de bord de la transition. Des recommandations spécifiques sur la réforme du secteur sécuritaire et la restructuration de l'armée y sont mentionnées ainsi que les mécanismes de concertation entre parties prenantes du processus de paix. Le DDR des Forces congolaises s'inscrit dans ce vaste contexte et constitue un point d'articulation entre la réorganisation de l'armée et l'insertion effective des ex-combattants dans le système productif.



## 2. En résumé, le DDR c'est quoi ?

C'est un Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion qui consiste à :

1. Récupérer les armes auprès des combattants;
2. Démobiliser et faciliter le retour à la vie civile pour ceux qui n'entrent pas dans l'armée nationale restructurée et intégrée.

# POUR QUOI LE DDR ?

1. Pour les ex-combattants, Le DDR offre une alternative à l'utilisation de la violence et des armes comme moyen d'existence;
2. Pour le peuple congolais, le DDR contribue à la sécurité, à l'unité et à la stabilité.
3. Pour le pays et la région, le DDR contribue à la paix et au développement humain durable.

# LE DDR C'EST POUR QUI ?

1. Pour chaque ex-combattant congolais (homme et femme) ayant pris part aux conflits armés entre octobre 1996 et mai 2003 en tant que membre des forces ou groupes armés suivants: FAC, MLC, RCD-GOMA, RCD-NATIONAL, RCD-K/ML, MAÏ-MAÏ, PUSIC, FNI/FRPI, FAPC, FDPC, MUNDUNDU 40, UPC/RP\*
2. Pour les garçons et les filles de moins de 18 ans ayant été associés aux forces et groupes armés d'une manière ou d'une autre.
3. Pour les combattants handicapés et malades chroniques.
4. Pour toutes les personnes désarmées détenant un Certificat de Désarmement dans le contexte des cadres opérationnels intérimaires.



## **LE DDR EST-IL LIE AU PROCESSUS DE L'INTEGRATION ?**

- Le DDR se déroule au même temps que l'intégration de l'armée. Cette intégration est mise en œuvre par la structure Militaire d'intégration(SMI)
- Seront admis dans la nouvelle armée restructurée et intégrée, tout ex-combattant congolais (homme ou femme):
  - qui a pris part aux conflits armés entre octobre 1996 et mai 2003 en tant que membre des forces ou groupes armés
  - qui veut entrer dans les forces armées
  - qui est apte sur le plan médical, physique, mental, juridique et professionnel.

# COMMENT VA SE DEROULER LE PROCESSUS DDR ?

## A. Pour les adultes

- Tout commence par le désarmement

Lors du désarmement, toutes les armes sont récupérées et répertoriées. Celles qui sont défectueuses sont détruites, tandis que celles qui sont en bon état sont remises à l'armée nationale restructurée et intégrée.

Cette tâche est assurée par le Gouvernement sous la supervision internationale.



# Déroulement du DDR(suite)

- Après le désarmement, tous les ex-combattants entrent dans un centre d'orientation pour 5 jours, pendant lesquels leur statut militaire est suspendu. Aucun combattant armé n'aura accès au Centre d'orientation(CO).



# Déroulement du DDR(suite)

- Dans le CO, chaque combattant sera identifié et informé sur le choix entre la vie civile ou une carrière militaire;
- s'il choisi la vie civile, il sera démobilisé et il recevra une assistance matérielle pour faciliter sa réinsertion dans la communauté.

# Déroulement du DDR(suite)

NB. : L'assistance matérielle accordée dans le cadre du PNDDR n'est ni une récompense ni un droit! Il s'agit plutôt de permettre à l'ex combattant de participer à la réconciliation nationale et aux efforts collectifs de reconstruction économique et sociale

# Déroulement du DDR(suite)

## B. Pour les enfants

- La démobilisation de l'enfant commence par la vérification de l'âge et éventuellement la démobilisation.



# Déroulement du DDR(suite)

- Après vérification, les garçons et filles de moins de 18 ans sortent officiellement des forces ou groupes armés et sont orientés vers les Centres de Transit et d'Orientation en vue de leur réinsertion sociale par des agences de protection de l'Enfance.

# Déroulement du DDR(suite)

## Les invalides

Les équipes médicales conjointes, présentes dans le C.O. évalueront le degré d'invalides, suivant la grille établie avec les services autorisés, des combattants concernés, afin de pouvoir les orienter vers une prise en charge appropriée.

# Déroulement du processus(suite)

- Après la démobilisation commence la réinsertion des démobilisés dans la vie civile



# Déroulement du processus(suite)

## **A.** La réinsertion des enfants

La réinsertion des enfants prévoit :

- La recherche et la réunification familiale ou une solution alternative
- La recherche des solutions éducatives ou professionnelles en vue d'une réinsertion adaptée;

# Déroulement du processus(suite)

- Une préparation et un suivi pour faciliter leur réintégration parmi les membres de la communauté

# Déroulement du processus(suite)

NB: la réintégration des enfants n'est pas une récompense et les enfants ne bénéficient pas de privilèges.

En tant qu'enfants, ils sont rétablis dans leurs droits.

Comme tous les enfants congolais, ils doivent pouvoir bénéficier d'une protection contre les violences et abus et recommencer à envisager un avenir serein dans un pays en paix.



# Déroulement du DDR(suite)

## B. Pour les adultes

Le PNDDR a prévu deux temps :

- La transition
- La réinsertion dans la vie économique

# Déroulement du DDR(suite)

## La transition

Pour faciliter cette transition, le démobilisé reçoit, à la sortie du Centre d'Orientation :

- 50 \$ pour le transport vers le lieu où il s'installera
- 10 \$ pour acheter la nourriture pendant le voyage
- 50 \$ pour son installation

Une fois installé dans sa communauté, il reçoit chaque mois 25 \$, pendant 12 mois. Pendant cette période le démobilisé doit commencer son activité génératrice de revenus.

# Déroulement du DDR(suite)

## Réinsertion dans la vie économique

Pour se réinsérer dans la vie sociale et économique de sa communauté,  
le démobilisé doit choisir une activité, un projet générateur de revenus.



# L'AVENIR T'APPARTIENT

Ta réussite à la réinsertion  
dépendra surtout  
de tes efforts personnels

Vous  
êtes  
libre de  
faire le  
choix,  
mais il  
faut bien  
choisir



# **ORIENTATION SUR LES CHOIX A FAIRE POUR LA REINSERTION COMMUNAUTAIRE**

Je sais que ma réussite à la réinsertion dépendra surtout de mes efforts personnels

## **Que vais-je alors devenir ?**



**Agriculteur ?**



**Eleveur ?**



# **ORIENTATION SUR LES CHOIX A FAIRE POUR LA REINSERTION COMMUNAUTAIRE**

## **Vais-je suivre une formation ?**



**de Coiffeur ?**



**En Informatique ?**



# **ORIENTATION SUR LES CHOIX A FAIRE POUR LA REINSERTION COMMUNAUTAIRE**

## **Vais-je suivre une formation ?**



**de Couturier ?**

# **ORIENTATION SUR LES CHOIX A FAIRE POUR LA REINSERTION COMMUNAUTAIRE**

## **Vais-je faire l'apprentissage ?**



de la Menuiserie ?



de la Mécanique ?



# **ORIENTATION SUR LES CHOIX A FAIRE POUR LA REINSERTION COMMUNAUTAIRE**

**Vais-je commencer une activité  
génératrice de revenu ?**



**Par exemple  
Commerçant ?**



**Ouvrier ?**



# Le DDR a commencé quand ?

Le programme DDR a débuté le jour du lancement officiel de la campagne de sensibilisation dont les actions sont en cours.

# Qui est responsable du DDR?

Le DDR est mis en œuvre par la Commission Nationale de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (CONADER) en étroite collaboration avec les autorités civiles et militaires ainsi que des partenaires internationaux.

### **3. Quelles sont les réalisations de la CONADER au Sud-Kivu à ce jour?**

- Ouverture du Bureau provincial (nov. 2004)
- Mise en place du personnel (fév. 2005)
- Ouverture de 2 centres d'orientations, à Kabare et à Luvungi (Août 2005)
- Début des activités de démobilisation (Août 2005)
- Ouverture de 2 bureaux communautaires (Uvira et Shabunda)



# Réalisation (suite)

- Sensibilisation de 5341 combattants et 30 % de la population
- Installation de plus ou moins 2741 démobilisé dans leur communauté de réinsertion
- Réunification de 2478 EAFGA avec leurs familles
- Évacuation de plus ou moins 2500 démobilisés vers leur provinces de réinsertion

# • Situation des EFGA

1°. Nombre d'EAFGA réunifiés d'avec leurs familles au Sud Kivu : 2.478 dont :

286 à Bukavu et environs,

398 à Walungu (222 à Ngweshe et 176 à Kaziba),

178 à Mwenga (14 à kamituga, 28 à Kasika, 112 à Burhinyi, 44 à Luhwinja)

287 à Shabunda,

086 à Idjwi,

378 à Uvira

374 à Kalehe (dont 158 à Bunyakiri),

296 à Kabare,

197 à Fizi

## 2°. EFGA Présents dans les CTO en province : 162

Dont : 35 au SACD,

31 au BVES, 42 au CTO d' AVREO (Uvira),

29 au CTO ADED à Baraka/ Fizi,

23 au CTO d' ADED à Lemera.



### 3° . Réinsertion des EAFGA :

Sur le plan de la formation, le processus a enregistré :

312 ex EAFGA scolarisés

364 suivis dans divers centres de formations professionnelles

100 ex EAFGA qui ont terminés leurs formations.

Sur le plan de la réinsertion économique, (agriculture, pêche, élevage, AGR)

Aucun projet connu n'est en cours. Toutefois des informations à notre possession font état d'une dizaine d'ex ESFGA qui se prennent eux même en charge dans la pisciculture et l'apiculture à Walungu (Ngweshe).

# SITUATION GENERALE DES OPERATIONS DE LA DEMOBILISATION POUR LA PROVINCE DU SUD KIVU

| DATE            | VAGUE   | ENTREES     |           |           |           |             | SORTIES     |           |             |                |           |             |
|-----------------|---------|-------------|-----------|-----------|-----------|-------------|-------------|-----------|-------------|----------------|-----------|-------------|
|                 |         | ADULTES     |           | EAFGA     |           | TOTAL       | INTEGRATION |           | TOTAL       | DEMOBILISATION |           | TOTAL       |
|                 |         | H           | F         | H         | F         |             | H           | F         |             | H              | F         |             |
| AU 30           |         |             |           |           |           |             |             |           |             |                |           |             |
| 12/2005         | LUVUNGI | 1563        | 36        | 09        | 00        | 1608        | 552         | 10        | 562         | 1011           | 26        | 1037        |
|                 | KABARE  | 3658        | 30        | 22        | 00        | 3710        | 1213        | 11        | 1224        | 2476           | 19        | 2495        |
| <b>TOTAL</b>    |         |             |           |           |           |             |             |           |             |                |           |             |
| <b>SUD KIVU</b> |         | <b>5221</b> | <b>66</b> | <b>31</b> | <b>00</b> | <b>5318</b> | <b>1785</b> | <b>21</b> | <b>1786</b> | <b>3487</b>    | <b>45</b> | <b>3532</b> |